FICHE DE DONNEES DE SECURITE

STYRENE PARAFFINEE

Version:3 **Date de révision: 14/06/2017** **RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:	SOLUTION PARAFFINEE P10
1. 1. 1. Contient:	• styrène
1. 1. 2. N° CE:	Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:	produit chimique
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:	FOURNIER COMPOSITES S.A. ZI DE RAGON 5 RUE DE COULOMB 44119 TREILLIERES Tél. : 02.40.30.36.32 / Fax : 02.40.30.06.95 Mail : composites@fournier-france.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence:	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:	* Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 * * Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 * * Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 * * Repr. 2 / SGH08 - H361 * * Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 * * Tox. aiguë 4 / SGH07 - H332 * * STOT un. 3. / SGH07 - H335 * * STOT rép. 1 / SGH08 - H372 * * Tox. aq. chron. 3 / H412 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:	 Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:	.
2. 2. 2. Mention de danger:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
2. 2. 3. Prévention:	P210 Tenir a l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel [électrique / de ventilation / d'éclairage / …] antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 4. Intervention:	P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P361 Enlever immédiatement tous les vetements contaminés. P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P370 En cas d'incendie:
P378 Utiliser poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone pour l'extinction.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vetements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P301 EN CAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne a l'extérieur et la maintenir dans une position ou elle peut confortablement respirer.
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

2. 2. 5. Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P235 Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2. 2. 6. Elimination:

P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

2. 4. Dangers principaux:

Inflammable. Irritant pour les yeux et la peau. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Nocif par inhalation. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2. 5. Autres dangers:

Les vapeurs se mélangent très facilement à l'air.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

• styrène
- N° CAS: .100-42-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457861-32-XXXX
- Conc. (% pds) : 90 < C <= 100
- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H332 - STOT un. 3 - H335 * SGH08 - Danger pour la santé - STOT rép. 1 - H372 - Tox. asp. 1 - H304 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319 - Repr. 2 - H361
- Tox. aq. chron. 3 - H412

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau en gardant les yeux grands ouverts, puis se rendre chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation:	Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
4. 2. 4. Ingestion:	L'ingestion peut provoquer une perte de connaissance, des problèmes respiratoires aigus et une stimulation du système nerveux central. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:	Données non disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Les vapeurs se mélangent bien à l'air et des mélanges explosifs se forment rapidement.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. La

	préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à terre lors de transvasements. Les ouvriers doivent porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les sols doivent être en matériau conducteur.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage. Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Données non disponibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	Donnée non disponible.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en Néoprène
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux:	lunettes de sécurité avec protections latérales
8. 2. 5. Protection individuelle:	Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	incolore
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	Non applicable.
9. 1. 5. Point d'éclair:	32°C
9. 1. 6. Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
9. 1. 7. Densité relative (eau = 1):	Données non disponibles.

9. 1. 8. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	Données non disponibles.
9. 2. 2. Liposolubilité:	Données non disponibles.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Le produit se polymérise lentement.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Oxydants, halogénures, catalyseurs de polymères vinyliques, péroxydes, acides forts, chlorure d'aluminium, cuivre et ses alliages.
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter toute source d'ignition. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer. Polymérisation lors de l'exposition à la lumière blanche, ou à la lumière ultraviolette et/ou à la chaleur.
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir a l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques. Cuivre et ses alliages
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Données non disponibles.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Données non disponibles.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
11. 2. 4. Ingestion:	Données non disponibles.
11. 3. Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
11. 4. Toxicité chronique:	Basé sur des expériences animales, il s'avère que le produit est ou a montré des effets mutagènes, tératogènes, cancérigènes.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit. Peut être dangereux pour l'environnement.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Données non disponibles.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Données non disponibles.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Données non disponibles.
12. 6. Autres effets néfastes:	Données non disponibles.
12. 7. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	1263
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIERES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures)
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	3
14. 3. 4. Code danger:	30
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	F1 163 640E 650
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001 IBC03 LP01 R001 -/- PP1
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	3
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 4. 3. Polluant marin:	.
14. 4. 4. N° FS:	F-E, S-E
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	3
14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001 LP01 -/- PP1
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	3
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	3
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Données non disponibles.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Inflammable.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Données non disponibles.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Données non disponibles.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	28/07/2006
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	11/05/2015
16. 5. 3. Date de révision:	14/06/2017
16. 5. 4. Version:	3
16. 6. Réalisé par:	Sds